

Annexe 1 (Destinée à la MAIRIE)

RECONDUCTION DES HORAIRES SCOLAIRES
POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2022

COMMUNE :

Adresse postale :
.....
.....

Tél : Mail :

Personne référente (le cas échéant) :

Commune concernée par un transport scolaire :

Oui - Préciser lequel : **Non**

ECOLES CONCERNEES :

Toutes les écoles de la commune

Ou Ecole*

Maternelle

Elémentaire

Primaire

Dénomination.....RNE.....

*** Merci de compléter autant d'exemplaires de l'Annexe 1 que d'écoles concernées.**

RAPPEL DES HORAIRES SCOLAIRES À RECONDUIRE :

Merci de remplir le tableau ci-dessous :

	MATIN		APRES-MIDI	
	Début de la classe	Fin de la classe	Début de la classe	Fin de la classe
LUNDI				
MARDI				
MERCREDI				
JEUDI				
VENDREDI				

PIECES A JOINDRE :

- le présent document dûment rempli et signé par la collectivité compétente

Le document est à téléchargeable sur le site internet de la DSDEN 26 : <http://www.ac-grenoble.fr/ia26> à la rubrique Ecoles/Etablissements ► Organisation Scolaire.

- le(s) PV du conseil d'école

Les directeurs d'écoles pourront télécharger sur le PIA (Portail Interactif Agent dont l'accès est réservé aux seuls personnels de l'éducation nationale) aux rubriques Circulaire/Note & Ecoles/Etablissement ► Pilotage 1^{er} degré ► Rythmes Scolaires :

une fiche mémo rappelant les bonnes pratiques relatives à la tenue du conseil d'école et à la rédaction du PV

Une trame vierge pour la rédaction du PV du conseil d'école

A retourner à la circonscription **avant le : mardi 14 décembre 2021, délai de rigueur**

Cachet de la mairie

ALe.....

Signature (nom & qualité) :